

## COMMUNIQUÉ

## DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 9 FÉVRIER PROCHAIN

**Québec, le 25 janvier 2010** – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de François Lafond, président, et de Louis Dériger, commissaire, tient la première partie de l'audience publique sur le *Projet de construction de la voie de contournement de Rouyn-Noranda – route 117 par le ministère des Transports*. L'audience publique aura lieu à compter du **mardi 9 février 2010 à 19 h** et se tiendra à la **salle 5 de l'Hôtel Gouverneur Le Noranda, situé au 41, 6<sup>e</sup> Rue à Rouyn-Noranda**. Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission.

**Une audience en deux parties****1. S'informer**

L'audience publique se déroulera en deux parties. En présence du promoteur et des personnes-ressources invitées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet afin d'en prendre connaissance et de mettre en lumière tous ses aspects.

**2. S'exprimer**

À l'occasion de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le mardi 16 mars 2010, au même endroit, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

La commission d'enquête dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 8 juin 2010, à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Mme Line Beauchamp. Par la suite, la ministre dispose de 60 jours pour rendre public le rapport.

**Où consulter la documentation sur le projet ?**

Les documents relatifs au projet sont mis à la disposition de la population à la Bibliothèque municipale de Rouyn-Noranda, 201, avenue Dallaire, à Rouyn-Noranda.

L'ensemble du dossier est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 400, rue Sainte-Catherine Est, ainsi que dans le site Web du BAPE à l'adresse **[www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca)**, sous la rubrique « Mandats en cours ».

**Qu'est-ce que le bape ?**

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement est un organisme indépendant qui relève de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Il a pour mission d'éclairer la décision gouvernementale dans une perspective de développement durable, lequel englobe les aspects biophysique, social et économique.

Pour réaliser cette mission fondamentale, le BAPE informe, enquête et consulte la population sur des projets ou des questions relatives à la qualité de l'environnement que lui soumet la ministre. Il produit par la suite des rapports d'enquête qui sont rendus publics. Le BAPE est par conséquent un organisme gouvernemental consultatif et non décisionnel.

Pour donner suite aux demandes d'audience publique qui ont été transmises à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs par les citoyens, groupes, organismes ou municipalités, le président du BAPE, M. Pierre Renaud, a reçu le mandat de former une commission d'enquête et de tenir une audience publique sur le *Projet de construction de la voie de contournement de Rouyn-Noranda – route 117*.

## Le projet

Le ministère des Transports projette construire une route permettant de détourner la circulation en transit de l'actuelle route 117. Le tracé de contournement projeté, d'un peu moins de 7,7 km, passerait au nord et à l'est de la ville de Rouyn-Noranda, en faisant le lien entre la route 101 au nord-ouest (rue Saguenay) et la route 117 au sud-est (avenue Larivière). Globalement, le tracé serait divisé en trois tronçons. Sur les premiers 3,5 km, il s'insérerait dans l'axe du chemin du Golf, ou encore longerait ce chemin et/ou le croiserait. C'est dans ce secteur que le tracé passerait au nord du parc industriel Noranda et du terrain de golf. Il serait situé tout juste au sud du parc à résidus minier Quémont-2. Un seul accès à cette route est prévu, soit celui de l'intersection avec la route 101. Pour le 1,5 km suivant, le tracé proposé longerait et/ou se trouverait à proximité de la rue Perreault Est. Dans cette partie il se situerait entre le lac Osisko et le site de la station de traitement des eaux usées de la Ville. Finalement, dans les trois derniers kilomètres, le tracé viendrait s'engager dans un secteur boisé entre le lac Rouyn et deux quartiers résidentiels. L'intersection prévue pour relier la route 117 avec le réseau routier municipal serait assuré à l'aide d'un carrefour giratoire simple, alors que celui prévu pour y relier la route 101 serait assuré par un carrefour giratoire double. L'aménagement routier proposé est à deux voies avec une vitesse affichée de 90 km/h. Quatre autres carrefours seraient présents sur le tracé afin de permettre une desserte des chemins municipaux et des propriétés riveraines. La configuration finale de certains ouvrages de traversées de cours d'eau reste à être définie. Des passages pour sentiers récréatifs seraient prévus à différents endroits. Pour des raisons de sécurité, l'accès à la rue des Lilas par la route 101 ne serait plus possible. Le prolongement de la rue serait alors requis vers le nord. Le projet est évalué à 65,5 millions de dollars. Il devrait débuter en 2010, pour une mise en service en 2012 avec des travaux complémentaires en 2013.

Pour plus ample information, vous pouvez communiquer avec Renée Poliquin, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec Julie Olivier, conseillère en communication, en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : [route117-contournement@bape.gouv.qc.ca](mailto:route117-contournement@bape.gouv.qc.ca)

- 30 -

Source : Julie Olivier  
Conseillère en communication  
418 643-7447 poste 539 ou 1 800 463-4732  
[route117-contournement@bape.gouv.qc.ca](mailto:route117-contournement@bape.gouv.qc.ca)